CONTENU DE LA TROUSSE DE PREMIER SECOURS

OBJECTIF

Permettre des soins de base :

- En cas de blessures ou maladies bénignes,
- Avant transfert chez un médecin ou en service d'urgence.

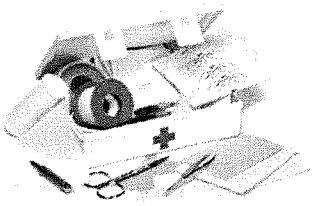

CONTENU

❖ **Du matériel destiné à protéger le secouriste :**

Gants à usage unique	1 boîte (vinyle, pas de latex)
Savon liquide	1 flacon poussoir
Masque pour bouche à bouche	1

❖ **Nécessaire pour les soins en fonction des risques :**

Biseptine spray (désinfectant pour plaies)	1 flacon de 50 cc ou en unidose
Sérum physiologique (rinçage oculaire ou de plaies)	1 boîte de 20 unidoses
Ciseaux	1 paire
Pince à échardes	1
Compresses stériles 40 X 40 Conditionnement individuel)	4 boîtes de 10
Bandes extensibles Nylex	2 de 10 cm, 1 de 5 cm
Sparadrap hypoallergénique	1 rouleau
Pansements prédécoupés	1 boîte
Pansement compressif	1
Couverture de survie	1
Sacs à déchets	1
+ liste du contenu et un cahier pour noter les accidents bénins et le suivi du contenu de la trousse de secours	1

USAGE

Seuls les S.S.T. ou le responsable hiérarchique ont accès aux armoires de secours, ils peuvent demander qu'on leur amène le nécessaire sur les lieux de secours.

Après usage chaque rubrique du cahier « boîte de secours » doit être complétée :

- ✓ Date et heure d'utilisation (ou de remise à niveau) de la boîte de secours,
- ✓ Les noms de la victime, du S.S.T., du supérieur hiérarchique,
- ✓ Les produits utilisés et leur quantité,
- ✓ Les remarques éventuelles.

CAHIER « BOITE DE SECOURS »

Annexé à chaque armoire de secours, il est destiné à en contrôler l'usage par le responsable désigné et à en renouveler le contenu.

INPLANTATION ET ACCESSIBILITE SIGNALEE SUFFISAMMENT

Nombre de trousses à multiplier selon la taille de l'entreprise.

FREQUENCE DE LA MISE A JOUR :

En fonction :

a) Des dates de péremption
b) De la fréquence d'utilisation des différents constituants.

Mode d'emploi de la trousse de premiers secours

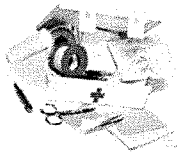

Les obligations :

Le code du travail rend obligatoire la présence d'un matériel de premiers secours sur le lieu de travail. Il est adapté à la nature des risques existants dans l'entreprise, facilement accessible, son emplacement doit être connu de tous et doit faire l'objet d'une signalisation par panneaux (articles R.4224-14 et R.4224-23).

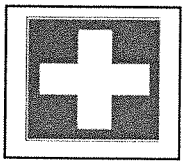

La composition de la trousse de secours :

Il n'existe pas de liste type pour la composition de la trousse de secours. L'employeur doit définir le contenu de cette dernière après avoir sollicité l'avis du médecin du travail. Il est conseillé que la trousse tienne compte de l'évaluation des risques menée dans l'entreprise et de la formation de la personne qui l'utilisera (sauveteur secouriste, infirmier, médecin,…).

La formation à l'utilisation du matériel de premiers secours :

La mise à disposition du matériel de premier secours n'est pas suffisante, il faut aussi s'assurer que le personnel connaît la conduite à tenir en cas d'accident, et le familiariser avec le contenu de la trousse de secours et l'utilisation du matériel disponible afin de ne pas perdre de temps à le découvrir lors de la prise en charge de la victime.

Les numéros d'urgence :

La trousse doit contenir les numéros de téléphone d'urgence, et/ou afficher les numéros à proximité d'un téléphone avec la procédure propre à l'entreprise sur la conduite à tenir en cas d'accident.

- Samu (15), Pompiers (18), Police – Gendarmerie (17)
- Numéro de téléphone unique européen (112) : utilisation depuis tout téléphone portable même sans crédit ou carte SIM
- Centre anti poison (si risques chimiques)

Le message d'alerte doit être déclenché, si possible, par la personne la plus apte (calme). Ne jamais raccrocher le premier.

CONTENU DU MESSAGE D'ALERTE AU 15 OU 18 :
. L'identité et numéro de l'appelant
. Lieu de l'accident
. Nature de l'accident
. Nombre de victime
. L'état de gravité des victimes
. Premières mesures et gestes effectués

ATTENTION

Pas de médicament (paracétamol,…), pas de pommade, pas d'antiseptique coloré (masque l'évolution de la plaie), pas de coton.

- Mettre en place une procédure de contrôle afin d'assurer le remplacement des produits utilisés et vérifier les dates de péremption.
- En cas d'accident, sécuriser la zone afin d'éviter le sur accident.
- Aucune personne de l'entreprise ne doit évacuer un malade ou un blessé. En cas de doute sur l'état de gravité ou non de la victime, appeler le médecin régulateur du SAMU (15), il vous dira comment procéder à son évacuation.

Le contenu :

Avant de commencer tout soin, se laver les mains à l'eau et au savon ou utiliser un gel désinfectant hydro alcoolique si vous n'êtes pas à côté d'un point d'eau.

Matériel	Conseils d'utilisation
Gants jetables en nitrile non stériles, non poudrés, taille M et L	Avant toute intervention, se protéger en mettant les gants ! Les changer en cas de déchirure (agir contre les risques de contamination)
SOINS DE PLAIES - la victime est-elle à jour dans ses vaccins (tétanos)	
Sérum physiologique en uni doses de 20ml	Pour nettoyer la peau ou des plaies peu profondes
Antiseptique (ex : biseptine) soit en dosettes individuelles de 5ml, soit en spray de 100ml	Désinfection des plaies superficielles et de faible étendue
Compresses stériles 0.20x0.20 et 0.40x0.40 en quantité suffisante	Nettoyage et pansement des plaies
Bande de gaz ou de crêpe	Maintien de compresse sur plaie mineure
Sparadrap hypoallergénique facile à déchirer	Fermeture de pansement et de bandage
Pansements autoadhésifs hypoallergéniques prédécoupés, de différentes tailles, conditionnement individuel ; pansement pour doigt	Pour plaies mineures
PLAIES IMPORTANTES – Si présence d'un corps étranger (couteau, outils, morceau de verre,...) dans la plaie, ne jamais le retirer (risque hémorragique)	
Si SST dans l'entreprise : Pansement compressif pour plaie hémorragiques (coussin hémostatique d'urgence)	Relais d'une compression manuelle en cas d'hémorragie importante. Posé par SST qui saura vérifier l'efficacité de la compression
En cas d'utilisation de machines dangereuses	
Kit de récupération de segment amputé (ex : sachet auto réfrigérant Refrimed®)	Permet la préservation à une température optimale (**4°C**, il ne doit pas geler !) d'un doigt ou segment de membre amputé pendant le transport à l'hôpital
Si pas de kit, prévoir des sachets plastiques en rouleau (type sachet de congélation)	Récupérer le segment sectionné, l'envelopper dans une compresse et le placer dans le sac propre et fermé hermétiquement, ensuite le mettre dans un autre sac contenant de l'eau et des glaçons
PLAIES DE L'OEIL	
Sérum physiologique ou Dacryosérum™ en uni doses de 20ml	En cas de projection de particules ou de poussières, faire un lavage oculaire, puis orienter vers un ophtalmologiste
Projection de produits chimiques dans l'œil	
Solution de chlorure de sodium à 0.9% - Sérum physiologique en flacon de 500ml (rince-œil avec œillère pour auto administration)	En cas de projection de produit chimique dans l'œil, rincer pendant au moins 15mn, en prenant soin que l'eau de lavage ne coule pas sur l'autre œil, puis orienter vers les urgences
TRAUMATISMES DIVERS – Si fracture, éviter toute manipulation	
Couverture iso thermique (dite « de survie »)	Permet la préservation de la température du corps d'une victime, suite à un malaise ou un accident
MATERIELS ANNEXES	
Ciseaux à bouts ronds	Couper le matériel de soins, vêtements
Pince à écharde	Enlever des échardes ou autres corps étrangers
Sac plastique	Pour les déchets de soins (emballages, matériel utilisé)
Cahier de soins	Noter les détails de l'intervention (date et heure, nom et prénom, matériel utilisé, nom de l'intervenant)
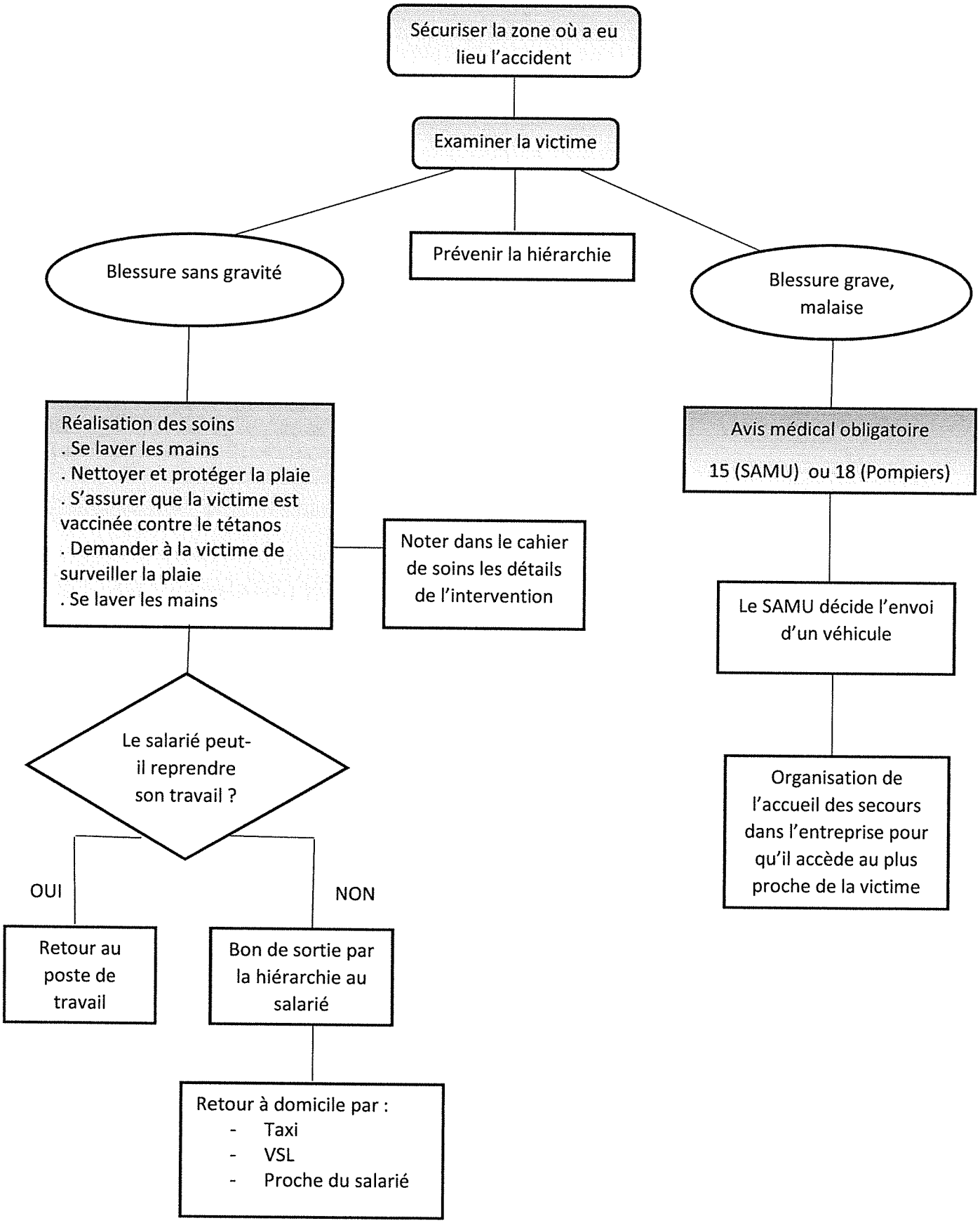
Procédure de secours